

Actualités en bref

La participation à la formation continue en Suisse stagne en 2022

Dans le cadre de l'enquête suisse sur la population active (ESPA), des données sont régulièrement collectées concernant la participation de la population suisse à la formation continue. Les chiffres publiés par l'ESPA début 2023 concernent les trois premiers trimestres de 2022 et font ressortir une stagnation de la participation à la formation continue en Suisse en 2022. Les données se rapportent toujours à la participation de la population résidente suisse à la formation continue au cours des quatre semaines qui précèdent l'enquête.

Les chiffres publiés par l'ESPA montrent que la participation à la formation continue ne s'est pas rétablie en comparaison avec les années de pandémie 2020 et 2021. La participation s'était effondrée pour la première fois au deuxième trimestre de 2020. Depuis, cette valeur n'a quasiment plus réussi à dépasser la barre des 20%: une tendance qui s'est poursuivie en 2022. Au troisième trimestre de 2022, le taux de participation était de 14%. En comparaison, il atteignait encore 21% au troisième trimestre de 2019.

Le taux de participation des personnes possédant un diplôme de degré secon-

daire II a chuté de manière supérieure à la moyenne: au troisième trimestre 2022, ce taux s'élevait à 9,9%, soit environ 40% plus bas qu'en 2019 (16,7%). Chez les personnes ne possédant pas de diplôme au-delà de la scolarité obligatoire, la participation est tombée en dessous de 5% pour 2022; alors qu'elle était généralement inférieure à 30% chez les personnes ayant un diplôme de degré tertiaire. Là aussi, on observe une baisse notable.

Depuis la pandémie, on observe un recul particulièrement significatif de la participation à la formation continue chez les personnes sans activité lucrative. Dans ce groupe, la participation au cours du troisième trimestre est en effet passée de 9% (en 2019) à 4% (en 2022). Cela correspond à une baisse d'environ 56%. Chez les personnes actives, la participation a baissé d'environ 30 points, pour atteindre 17%.

L'ESPA analyse la structure de la population active et les comportements en matière d'activité professionnelle chez les résidents permanents de Suisse âgés de 25 à 74 ans. L'Office fédéral de la statistique (OFS) collecte ces données quatre fois par an depuis 1991. De 1991 à 2020, l'ESPA était une enquête téléphonique. Depuis 2021, il s'agit d'une enquête multimodale (internet/téléphone), mais la collecte de données par internet est privilégiée. Il est possible que le changement dans la méthode de prélèvement ait aussi eu un impact sur les résultats obtenus.

L'OFSP recueille des données sur la participation à la formation continue de la population suisse dans le cadre du Micro-Recensement Formation de base et formation continue (MZB). Le taux de participation recueilli par le MZB est sensiblement plus élevé (45% en 2021). Ce chiffre s'explique par la période examinée. Alors que l'enquête de l'ESPA se réfère à la parti-

icipation au cours des quatre semaines précédentes, l'enquête du MZB se rapporte à une période de douze mois.

Informations complémentaires sur l'enquête suisse sur la population active (ESPA): <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/travail-remuneration/enquetes/espa.html>

Informations supplémentaires sur la participation à la formation continue: <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/catalogues-banques-donnees/tableaux.assetdetail.23787029.html>

Comment offrir un meilleur accès à la formation aux personnes en situation de pauvreté?

En Suisse, les personnes sans formation sont exposées à un risque élevé de basculer dans la pauvreté. Une étude commandée par la Plateforme nationale contre la pauvreté a permis de déterminer ce qu'il est possible de faire pour orienter les personnes peu qualifiées et en situation de pauvreté vers des offres de formation. D'octobre 2021 à janvier 2022, la Haute école des sciences appliquées de Zurich (ZHAW) a effectué dans toute la Suisse, en collaboration avec la Haute école de travail social (HETS) et la Scuola universitaria professionale della Svizzera italiana (SUPSI), des entretiens avec 80 personnes peu qualifiées et en situation de pauvreté ou menacées de pauvreté. Cette enquête a été complétée par des entretiens avec des spécialistes des affaires sociales et de la formation, des recherches dans la littérature spécialisée et des analyses statistiques.

Les résultats montrent une grande diversité de raisons pour lesquelles l'accès à la formation est difficile dans les situations de vie et les problèmes analysés ainsi que

dans les parcours biographiques. En outre, l'étude fait apparaître clairement l'impact majeur des conditions sociales (notamment en termes d'inégalité) sur les parcours étudiés, et à quel point celles-ci limitent la marge de manœuvre individuelle.

En plus de la situation de pauvreté et de la détresse financière, d'autres facteurs influencent les attitudes et les priorités individuelles en matière de formation initiale et continue:

- facteurs situationnels: contraintes sociales liées à la situation de vie (p.ex. familles monoparentales ou personnes de plus de 50 ans);
- facteurs dispositionnels: attitude spécifique vis-à-vis de la formation en raison du parcours de vie;
- facteurs structurels: inégalité sociale et discrimination;
- facteurs institutionnels: accès limité aux offres de conseil et aux aides financières.

L'étude commandée par la Plateforme nationale contre la pauvreté parvient à la conclusion suivante:

Les offres de formation destinées aux adultes doivent davantage tenir compte des besoins des personnes concernées par la pauvreté et de leur point de vue. Pour les personnes en situation de pauvreté, réussir une formation initiale ou continue est un parcours semé d'obstacles. Exemples de mesures judicieuses: un financement adapté aux besoins, la possibilité de mieux allier emploi et formation, un renforcement des parcours de formation alternatifs, ainsi qu'un accès simplifié aux informations et à des offres professionnelles de conseil et d'accompagnement.

Informations complémentaires:

<https://sozialesicherheit.ch/fr/personnes-en-situation-de-pauvrete-quel-access-a-la-formation/>

Étude de l'IFFP sur la prise en compte des acquis dans les écoles supérieures

L'orientation de la formation professionnelle vers l'apprentissage tout au long de la vie est actuellement l'un des objectifs politiques importants au niveau fédéral et au niveau cantonal. Dans ce contexte, la prise en compte des compétences acquises de manière non formelle ou informelle revêt une importance toujours plus grande. Sur mandat du SEFRI, l'IFFP (Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle) a examiné, entre 2019 et 2023, si et comment les écoles supérieures (ES) prennent en compte les acquis non formels et informels. Les bases juridiques pour la prise en compte des acquis existent en Suisse. En 2019, le SEFRI a commandé une étude visant à déterminer comment les ES utilisent la marge de manœuvre dont elles disposent en la matière.

Dans le cadre d'une enquête réalisée dans toute la Suisse, l'IFFP a recueilli des données sur la manière dont les ES interprètent et appliquent les directives et règlements liés à la validation des acquis. Une attention particulière a été accordée à la prise en compte des compétences acquises par la voie non formelle (p.ex. formation continue) et informelle (p.ex. expérience professionnelle, travail familial et activités associatives). Au total, 221 filières ont été évaluées sur les 480 proposées dans les ES.

Les résultats de l'étude sont désormais connus. Ils montrent que 50 % des ES évaluées ne reconnaissent pas les acquis non formels ou informels lors de l'admission aux études. Le pourcentage des ES qui ne prennent pas en compte les acquis également pendant les études est presque aussi élevé (40 %). Toutefois, selon l'étude, les personnes interrogées sont d'avis que la prise en compte des acquis est un thème important pour l'avenir.

Sur la base des conclusions de cette étude, les chercheurs et chercheuses ont formulé des recommandations pour promouvoir la validation des acquis dans les écoles supérieures. L'une de ces recommandations s'adresse aux prestataires de formation continue. Concrètement, une plus grande transparence des certificats de formation continue est recommandée au sujet des contenus, des compétences acquises et des heures d'apprentissage

Informations complémentaires:

<https://www.hefp.swiss/recherche/projets/pratiques-de-prise-en-compte-des-acquis-dans-les-ecoles-superieures>

Site d'information sur la formation continue pour PME

En raison de l'évolution rapide des exigences professionnelles et du changement démographique, il y a dans les petites entreprises et microentreprises un besoin élevé de formation continue. Afin d'offrir aux PME un soutien et des inspirations pour leurs activités de formation continue, la FSEA a élaboré et mis en place un site d'information. L'objectif du site lancé en février 2023 consiste à mettre à la disposition des PME des informations pertinentes et axées sur la pratique, afin que les entreprises puissent tirer profit de la formation continue comme facteur de réussite. Le site propose des informations, des checklists et des conseils pratiques dans les domaines thématiques suivants: besoin de compétences, culture de l'apprentissage et formats d'apprentissage.

Pour en savoir plus:

<https://formationcontinue-pme.ch>